

LE PETIT FRONTIGNACOIS



Juillet
2018

LE PETIT MOT DU MAIRE

Ce premier semestre nous a réservé quelques désagréments, le mauvais temps, la pluie, les orages ont fait des dégâts (le chemin de Séville, la bute du Pujo, le passage au tri sélectif). Le SIVOM est intervenu pour pallier à tout cela.

Depuis le 1^{er} Janvier 2018 les documents d'urbanisme jusque-là instruits par la DDT, sont gérés par le PETR. La différence est qu'avec la DDT, les dossiers déposés étaient photocopiés et envoyés directement au service, en attente du retour d'instruction pour accord ou pas, le tout gratuitement. Aujourd'hui avec le PETR le dossier doit être repris sur un logiciel avec le risque d'erreur toujours possible, les documents (cadastre, plan, photos) doivent être scannés un par un et rattachés au fichier. C'est du temps passé en plus pour la secrétaire et cerise sur le gâteau la Commune doit payer en fonction de l'instruction du dossier : 70 € pour une DP (déclaration préalable), 80€ pour un permis de démolir, 100€ pour un permis de construire et 120€ pour un permis d'aménager.

Nous avons reconduit le contrat de Philippe notre employé Communal. Son contrat juin 2017/2018 sous forme de CUI (contrat unique d'insertion) était pris en charge par l'état à 90%. Aujourd'hui son contrat PEC (programme emploi compétences) juin 2018/2019 est pris en charge à 60%. Le désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des collectivités nous amène petit à petit à un regroupement inéluctable des petites communes.

Le nouvel arrêté de brûlage des végétaux est en vigueur (feuille jointe). Bien sûr nous le respecterons, avec une pensée pour ces Enarques Parisiens qui n'ont pas beaucoup de haies ou de feuillus autour de leurs bureaux au 20eme étage. Faut-il arrêter le Brandon ? Faut-il arrêter l'écobuage ? ! Il faut surtout porter tous ces végétaux à la déchèterie pour augmenter le tonnage mais aussi **la redevance**.

C'est un Maire aigri, mais combatif qui fera en sorte de continuer à gérer au plus juste avec l'aide de tout le conseil municipal les comptes de la Commune.

Le MAIRE

ELECTIONS LEGISLATIVES 2018 PREMIER TOUR

INSCRITS 80, VOTANTS 38, BLANC 1, NUL 1, EXPRIMES 36

Marie-Christine PAROLIN	4 voix
Philippe GIMENEZ	10 voix
Michel MONTSARRAT	4 voix
Joël AVIRAGNET	14 voix
Mme SEIGLE VATTE Marie Cécile	2 voix
Corinne MARQUERIE	0 voix
Martine GUIRAUD	0 voix
MAURIN Philippe	0 voix
MEYNIER Francis	0 voix
MINEC Hervé	1 voix
JOVELIN Guy	0 voix
BROUCKE Sébastien	1voix

ELECTIONS LEGISLATIVES 2018 DEUXIEME TOUR

INSCRITS 80, VOTANTS 36, BLANCS 6, NULS 2, EXPRIMES 28

Joël AVIRAGNET	27voix
Michel MONTSARRAT	1 voix

BUDGET COMMUNAL 2018

FONCTIONNEMENT DEPENSES			PROPOSITIONS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		49 150,00 €
12	CHARGE DE PERSONNEL		19 850,00 €
14	ATTENUATION DE PRODUITS		0,00 €
23	Virement à la section d'investis		0,00 €
65	AUTRES CHARGES COURANTES		49 500,00 €
66	CHARGES FINANCIERES		1 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		500,00 €
68	AMORTISSEMENTS		0,00 €
73	ATTRIBUTIONS CCHC		1 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES			121 000,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			
002	Excédent antérieur reporté		77 689,45 €
13	Atténuation de charges		
70	Ventes prod fab ,prest serv		2 637,00 €
73	Impôts et taxes		12 000,00 €
74	Subventions D'exploitation		20 673,45 €
75	Autres produits gestion cour		8 000,00 €
76	Produits financiers		0,10 €
040	Opération d'ordre		
TOTAL DES RECETTES			121 000,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES			
001	Solde d'exécution d'inv. reporté		7 335,66 €
10	Dotations fonds divers		0,00 €
20	Immobilisations incorporelles		0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section		0,00 €
16	Remboursement d'emprunts		1 662,89 €
165	Dépôt et caution		800,00 €
21	Immobilisations corporelles		8 201,45 €
23	Immobilisations en cours		0,00 €
13	Opération d'équipement		0,00 €
4581	investissement sous mandat		0,00 €
TOTAL	DEPENSES		18 000,00 €

INVESTISSEMENT		RECETTES	
001	Excédent d'investissement reporté		0,00 €
021	Virement de la section de fon		0,00 €
10	Affectation au compte		792,00 €
13	Subventions d'investissement		15 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilée		0,00 €
28	Amortissement des immobilisations		1 708,00 €
4581	investissement sous mandat		0,00 €

TOTAL	RECETTES		18 000,00 €
--------------	-----------------	--	--------------------

BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

FONCTIONNEMENT DEPENSES			PROPOSITIONS
002	Résultat reporté		2 667,76 €
011	Charges à caractère général		1 786,24 €
012	Charge. pers. et frais assimilés		0,00 €
023	Virement à la section d'investissements		0,00 €
66	Charges financières		1 200,00 €
68	Dotations aux provisions		9 346,00 €
TOTAL	DEPENSES		15 000,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			
002	Excédent antérieur reporté		0,00 €
042	Operations d'ordre entre sec		1 640,00 €
70	Ventes prod fab, prest serv		8 480,00 €
74	Subventions D'exploitation		3 720,00 €
75	Autres produits gestion courante		1 160,00 €
77	Produits exceptionnels		0,00 €
TOTAL DES RECETTES			15 000,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES			
001	Solde d'exécution d'inv.reporté		0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section		0,00 €
13	Subventions d'investissement		1 640,00 €
16	Remboursement et dettes assimilées		4 200,00 €
21	immobilisation corporelles		40 660,00 €
23	Immobilisations en cours		3 000,00 €
28	Amortissement des immobilisations		0,00 €
TOTAL	DEPENSES		49 500,00 €

INVESTISSEMENT		RECETTES	
001	solde d'exécution reporté		39 759,78 €
021	Virement de la section de fon		0,00 €
040	Operations d'ordre entre sec		0,00 €
10	Dotations fonds divers réserve		394,22 €
13	Subventions d'investissement		0,00 €
28	Amortissement des immobilisations		9 346,00 €
TOTAL	RECETTES		49 500,00 €

Les gros orages de ces derniers mois ont engendré tous ces petits travaux.
En haut à gauche le chemin de SEVILLE
En bas à gauche la cascade et en bas à droite le ruisseau à la forge qui a débordé par-dessus la buse de passage pour aller au tri sélectif

GROS ORAGES



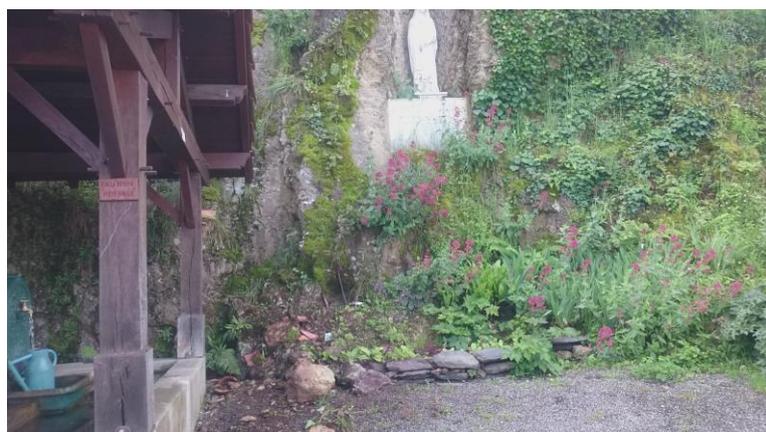
LES TRAVAUX

Les fortes pluies du mois de mai ont provoqué un petit éboulement au niveau du lavoir, deux ou trois grosses pierres se sont détachées et sont tombées cassant quelques tuiles sur le toit du lavoir.

Philippe notre employé communal se chargera de réparer la toiture et de refaire le petit massif de fleurs.

Nous avons fait intervenir la nacelle du SIVOM pour mettre en sécurité le trou formé par les pluies et où il restait encore quelques pierres qui pouvaient tomber à tout moment. La formation CASES de Philippe notre employé communal nous permet de n'avoir qu'un seul employé SIVOM et ainsi faire des économies sur la prestation.

M. TIESSE a lui aussi donné un bon coup de main et a bien contrôlé que rien ne pouvait tomber à nouveau.



LES TRAVAUX



Le chemin de la GOURGUE lui aussi a été stabilisé par un enrochement, car un affaissement important s'était créé. La reprise de la petite partie incriminée n'était pas envisageable car elle n'aurait pas tenu. Le SIVOM a repris tout l'enrochement afin d'être sûr de la pérennité des travaux. Il a aussi réalisé l'enrochement.

Il faut féliciter les employés du SIVOM qui ont fait un travail remarquable pour remettre en ordre tous ces dégâts. Nous avons de la chance d'avoir un service aussi performant au service de nos petites communes. Espérons que nous le garderons encore longtemps.



LES TRAVAUX

La mise en place de la borne électrique par le SDEGH. Borne qui aujourd'hui ne sert pas beaucoup, mais qui dans un proche avenir aura toute son utilité. Le marquage au sol nous semble trop important et aurait pu être plus discret.



PETITS TRAVAUX

Un des bassin du lavoir s'est vu transformé en aquarium ! Quelques poissons et plantes aquatiques pour agrémenter le tout. Un petit divertissement qui attire les touristes de passage dans notre beau village.



La restauration des petites statues dans les niches le long de la route principale est prévue pour cet été. Un panneau signalétique sera mis en place pour le chemin Romain, et la charrette placée à CAMPARDON.

SIVOM

Tournées ETE

Pour les collectes des déchets ménagers
Du 02 juillet au 31 août 2018

INCIVISME

Plusieurs objets ont été retrouvés derrière les containers de tri. Pour RAPPEL le SIVOM est dans l'obligation de passer sur les communes pour la collecte de ces encombrants. Lors de la dernière réunion syndicale l'amende pour ce genre de comportement a été augmentée considérablement. Le SIVOM se réserve le droit de poursuite envers les usagers malveillants.

LA GALETTE



LES EVENEMENTS



MODELISME



La sixième exposition a connu un beau succès malgré le temps pluvieux du samedi, bien du monde s'est déplacé le dimanche. Le renouvellement de tous les exposants et une très bonne organisation ont permis de passer un merveilleux WE



MODELISME



NAISSANCE



Félicitations à LISE et XAVIER BERNADET pour la naissance du petit Octave né le 15 Avril 2018 ainsi qu'aux grands parents et à la grande sœur Eloïse

FELICITATIONS

SANDRA TIESSE pour son diplôme de technicienne en horlogerie sur les montres de prestige ROLEX

ARTISAN AU VILLAGE

Nous avons un nouvel artisan Plombier au village qui vient de s'installer, souhaitons-lui bonne chance et surtout beaucoup de travail.

PLOMBERIE
ET INSTALLATION
THERMIQUE

06 43 35 51 89

Xavier BERNADET
4. chemin du pujoulet
31510 FRONTIGNAN DE COMMINGES
SIRET : 832 735 930 00014

CHAUFFEO
PYRÉNÉES



REMERCIEMENTS

Monsieur SUBRA Georges, nous a fait parvenir une recherche qu'il a faite lorsqu'il était adjoint à la Mairie sur les archives de la Commune. Cette recherche est sur notre site internet mairie.frontignandecomminges@wanadoo.fr à la rubrique notre commune / historique. Ce texte n'est qu'une simple vue de la vie sur Frontignan et est loin d'être complète comme me l'a bien spécifié M. SUBRA que je remercie pour avoir retrouvé son petit papier (comme il dit) et de nous l'avoir gentiment donné.